

**Projet de discours de Monsieur le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique à la cérémonie de réception des matériels de protection du 25 août 2014**

**Monsieur le chargé de communication de la Présidence de la République,**

**SE M l'ambassadeur de la République Populaire de Chine au Mali,**

**Mesdames et messieurs les partenaires techniques et financiers du MSHP ici présents ;**

**Chers collaborateurs;**

**Chers amis de la presse privée et public ;**

**Distingués invités mesdames et messieurs.**

Je suis particulièrement heureux, quelques jours seulement après notre entretien au cours duquel je vous ai résumé notre Plan de contingence, de recevoir à travers la présente cérémonie un lot de matériels de protection et de tentes offert à mon département pour la prévention contre la fièvre hémorragique à virus Ebola.

Ces matériels, appui du partenaire chinois INNOVA de la province de An KOUE nous ont été offerts par l'entremise de la Présidence de la République et sont composés de tentes pour l'isolement des éventuels cas suspects et de kits de protection individuels pour la sécurité des agents socio-sanitaires déployés sur le terrain, dans le cadre de la lutte contre la menace de la fièvre hémorragique à virus Ebola.

**Mesdames et messieurs,**

Ce geste salubre, vient à un moment opportun. En effet à l'heure actuelle où la question de la surveillance contre l'épidémie de F.H.V.E reprend le devant de nos préoccupations, il s'impose à nous de mobiliser davantage de moyens

et de ressources pour plus d'efficacité et de promptitude. Notre pays, le Mali, n'ayant connu aucun cas, entend se prémunir pour toujours de cette maladie.

Dès l'annonce de la nouvelle de l'existence de cas confirmés en Guinée, le ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, en partenariat avec l'OMS, a mis en place une stratégie de lutte axée sur des dispositions institutionnelles et pratiques.

Avec l'extension actuelle de l'épidémie aux Etats voisins de Sierra Léone, du Libéria et du Nigéria, les communautés africaines font face à la plus grande flambée de la maladie d'Ebola jamais connue, avec plus de 1400 décès.

Au regard du caractère très contagieux du virus, la proximité géographique du foyer épidémique et l'intensité des échanges socioéconomiques, la propagation de la maladie est redoutée au Mali et dans les autres pays voisins d'Afrique de l'ouest. C'est la raison pour laquelle l'OMS, les Etats membres et les partenaires ont organisé les 02 et 03 juillet 2014, une réunion d'urgence sur la meilleure manière d'interrompre la transmission du virus en Afrique de l'Ouest. A l'issue de cette importante rencontre il a été recommandé aux pays d'adapter leur plan de contingence à la stratégie régionale de lutte contre les épidémies de FHVE.

Au Mali le dispositif mis en place comprend entre autres :

- Des cordons sanitaires dans les localités frontalières avec la Guinée pour le contrôle de tous les passagers ;
- L'information et la sensibilisation de la population sur les mesures de prévention et sur la conduite à tenir devant un cas suspect de FHVE et pour les cérémonies funéraires;

- La dispensation de leçons modèles sur la FHVE dans les établissements scolaires par le Ministère de l'Education;
- L'élaboration d'un plan National de contingence ayant pour objectif d'empêcher la survenue de l'épidémie de FHVE au Mali.

A travers ce plan, notre pays entend :

- Renforcer la surveillance épidémiologique au niveau des points d'entrée (frontières), dans les formations sanitaires et dans la communauté ;
- Renforcer la communication pour la santé par l'utilisation de la flotte mobile ;
- Assurer la prise en charge des cas suspects aux différents niveaux ;
- Surveiller tous les contacts des cas suspects ;
- Assurer une large information/sensibilisation de la communauté ;
- Assurer la coordination et le suivi des activités de lutte.

**Monsieur le Représentant du ministre secrétaire général de la  
Présidence de la République ;**

**SE Monsieur l'Ambassadeur,**

**M le Représentant de INOVA**

Nous sommes très sensibles à ce geste patriotique visant à nous aider dans notre lutte contre la menace Ebola. Une lutte à laquelle les communautés des zones frontalières se sont volontairement engagées aux côtés de nos équipes socio-sanitaire. Fier de leur engagement patriotique, nous allons travailler à mieux organiser les brigades communautaires qu'elles ont mises en place pour la surveillance à la frontalière. Cette surveillance permettra d'éviter le franchissement clandestin de nos frontières et aidera les équipes sanitaires à

mieux contrôler le flux migratoire et d'empêcher au mieux l'introduction du virus dans notre territoire.

Disposant de ces stratégies, le Mali n'a pour l'instant jugé opportun de fermer ses frontières avec la République de la Guinée avec laquelle été solidaire depuis le début de cette épidémie.

**SE Monsieur l'Ambassadeur,**

**Mesdames et messieurs,**

Avant de terminer mes propos, je voudrai ici rappeler que ce don enrichit la coopération médicale avec la République Populaire de Chine déjà fructueuse et très ancienne.

Je vous remercie.